

TERRACEA

TERMES ET CONDITIONS

- Toute annulation doit se faire par avis écrit et adressé à villasteracea@gmail.com
- Si l'avis d'annulation est reçu au-delà de trente (30) jours avant la date du début du séjour, le dépôt de 30 % sera conservé par le locataire et le solde de 70% sera remboursé au client.
- Si l'annulation s'effectue moins de trente (30) jours précédant la date du début du séjour, aucun remboursement ne sera effectué.
- Un dépôt de garanti pour bris de 1000\$ vous sera demandé.
- Les ANIMAUX ne sont pas autorisés dans les villas, excepté à la Villa Le Fossile
- Il est interdit de FUMER à l'intérieur des villas et naturellement ne laissez aucune trace à l'extérieur ex.: mégots
- Le locataire est tenu d'aviser le locateur de tout bris ou dommage AU MOMENT DE L'INCIDENT causé durant son séjour avant son départ.
- Mettre en pratique toutes les consignes reliées à l'utilisation de l'immeuble.
- Aucun motorisé n'est autorisé (VTT, motoneige, roulotte, tente roulotte, etc.) sur les terrains des Terrasses Cap-à-l'Aigle.
- Le locataire est tenu de respecter le nombre de personnes maximum par villa.
- Les villas ne peuvent être utilisées qu'à des fins de villégiature.
- Le locataire ne peut céder ses droits en vertu du contrat de location ni sous-louer l'immeuble.
- Les heures d'arrivée et de départ prévues au contrat doivent être respectées par le locataire. Des frais supplémentaires pourraient être prélevés sur la carte de crédit si non respectées.
- Le papier sanitaire fourni pour le début du séjour, les produits d'entretien fournis pour la durée du séjour et les produits d'hygiène personnelle ne sont pas fournis.
- Villa telle que décrite sur le site web.
- Serviettes et literie fournies (oreillers, draps, etc.)
- Chauffage électrique inclus.
- Bois de chauffage fourni. (10 bûches par jour).
- Propane pour BBQ fourni (été seulement).
- Interurbains et service 411 au frais du locateur.
- Déneigement du stationnement compris.
- Avant votre départ;
 - Poubelles et recyclage déposés dans les bacs réservés à cet effet.
 - Vaisselle lavée et rangée.
 - Villa propre (excepté grand ménage).
- *** Des frais pourraient être appliqués si non respectées.
- JACUZZI : À votre départ, l'eau doit être propre à la baignade comme à votre arrivée. Douche obligatoire. Des frais additionnels de 150\$ pourraient être exigés si ce n'est pas le cas.
- PISCINE : À votre départ, l'eau doit être propre à la baignade comme à votre arrivée. Douche obligatoire. Des frais additionnels de 150\$ pourraient être exigés si ce n'est pas le cas.
- Si l'une ou l'autre de ces conditions N'EST PAS OBSERVÉE durant le séjour, le propriétaire se réserve un droit d'expulsion, et ce, sans aucun remboursement du séjour.

Le locataire est tenu responsable des dommages matériels causés à la villa pendant la période de location (à l'intérieur, l'extérieur, à la villa, bien meubles, terrains, etc. sauf les dommages résultant de vice de construction, défaut d'entretien, ...dont il est responsable. Le locateur ne sera pas responsable de tout dommage et/ou préjudices corporels, pécuniaires ou non pécuniaires survenus lors de la location de la villa.

Le locataire s'engage à laisser la villa à la fin de sa période de location, dans le même état qu'à son arrivée, sauf l'usure normale des lieux. Sauf pour ce qui est de l'usure normale des lieux, le locataire sera tenu responsable de tout dommages ou bris causés durant son séjour et de ceux qui l'accompagnent. Dans le cas échéant, le locataire se verra remettre une facture pour tout dommage causé à la propriété.

FORFAIT ½ JOURNÉE

Si la propriété n'est pas louée la veille, il est possible que vous puissiez arriver à 11h00 au lieu de 17h00. Le coût est de 50 % du montant de la nuitée supplémentaire. Si cela peut vous intéresser, veuillez nous contacter le jour avant votre arrivée.